

Etudes de mycologie centrofricoine

par Roger HEIM



II

La grande Coulemelle d'Afrique équatoriale :

Leucocoprinus africanus Heim, nov. sp.

Cette Lépiote, recueillie fréquemment dans les bois découverts de la Lobaye, autour de Boukoko et de La Maboké, surtout en des lieux riches en matières organiques, est évidemment proche de la Coulemelle d'Europe. On pourrait aussi la comparer à plusieurs des *Leucocoprinus* décrits par Beeli du Congo Belge (*Flore Icon. champ. Congo*, fasc. 2, 1936) — et qui d'ailleurs mériteraient d'être réexaminés attentivement —. Cependant, la distinction entre *procerus* et *africanus* est indiscutable, comme elle l'est, plus encore, avec ceux-là.

CARACTÈRES MACROSCOPIQUES.

Les caractères physiologiques distinctifs les plus saillants séparant ce champignon d'Afrique équatoriale du nôtre — celui de l'Europe — concernent :

- a) la *nature*, le *nombre* et la *disposition* des mèches du **chapeau**, et
- b) les *sinuosités* du stipe relativement *très allongé* par rapport au diamètre du chapeau (jusqu'à près de 50 cm de hauteur contre 5 à 15 cm de diamètre pileïque) et plus grêle que celui d'Europe.

Le dessin des tigrures pileïques est souligné dans la planche ci-jointe. Le **chapeau** porte, à l'état adulte, un *umbo* couvert, au moins en son sommet, par une pelure brun roux foncé, presque noire (K. 70), unie, glabre et monochrome, nettement circonscrite à sa base par une vallécule, un sillon, où la dislocation et l'effritement de cette plaque aboutissent à la formation d'un cortège d'écaïlles de même couleur formant une auréole autour du large mamelon, puis aux *flammes écaïlleuses*, étroites, apprimées, soit simples et aiguës, soit en V, au nombre de 10 à 25 au plus, occupant une surface totale presque toujours inférieure au revêtement dermique lisse du pileus; elles atteignent ou non la marge et sont de couleur brun roux foncé (K. 134, 115, 109); elles se montrent souvent craquelées, tessellées et reposent sur un fond crème, parfois presque blanc. La marge reste longtemps réfléchie sans être involutée. Au toucher, la consistance de ce chapeau, surtout entre les mèches, est feutrée. Celui-ci s'ouvre très tardivement ou même nullement. À l'état jeune, le revêtement pileïque est ou entièrement continu et brun rouge foncé, ou entièrement ponctué de petites mèches serrées — sauf l'umbo toujours coloré et très foncé —.

Le pied peut atteindre 45 cm de hauteur ; très fibreux, blanc rosâtre ou crème rosé quant au fond dans la partie supérieure et tirant de plus en plus sur le lilas roux ou le chaudron rougeâtre vers la base, il se montre largement creux, le revêtement du canal étant blanc soyeux. Relativement étroit, presque toujours nettement *sinueux* et de largeur quelque peu inégale, il est couvert de petites mèches ponctiformes serrées, distinctes, égales, duveteuses, brun ocre, lui donnant un aspect entièrement moucheté. Un autre caractère est donc le rougissement net mais non intense du cortex depuis la moitié jusqu'à la base, faisant penser au revêtement et à la chair superficielle pédiculaire du *L. rhacodes*. L'anneau, triple et mobile, est crème. Ajoutons la coloration rougeâtre de la chair dans la partie inférieure du pied, et la teinte crème rosé ou subtilement orange pâle (K. 128 D et 142 clair) des lames, dans l'ensemble *blanc ivoire carné*, non colorées sur l'arête, serrées et larges comme dans le *procerus*. On peut ajouter le renflement bulbeux du pied à la base.

La chair, blanc pur, est sapide, à odeur forte mais agréable.

Exemples de mensurations : Pour un pied de 30 cm de haut, la largeur est de 23 mm au milieu, 51 mm à la base qui est fortement renflée et le poids atteint alors 150 g ; un chapeau de 5 cm de diamètre peut être supporté par un pied haut de 26 ; le poids d'un exemplaire adulte atteint jusqu'à 495 g à la récolte.

FORMES VOISINES.

Nous avons recueilli une fois à La Maboké un exemplaire rappelant beaucoup un échantillon que nous avons récolté il y a une vingtaine d'années (le 7-VII-1946) sous les Hévéas en pépinières de 15 mois, à Disangué (Cameroun) (Cam. P 8). Sur l'échantillon de République Centrafricaine le chapeau mesurait 11,2 cm de diamètre, à larges écailles concentriques, hauteur du pied 30 cm, largeur de 9 à 12 mm pour les 2/3, de 3 cm à la base correspondant par conséquent aux dimensions du type, mais ici le pied est droit, raide, sans courbure ni solution de continuité et il n'y a pas d'anneau, resté dilacéré en plaques membraneuses appendiculées autour du chapeau. Celui du Cameroun auquel nous faisons allusion ressemblait également au *L. procerus*, mais il était *entièrement brun noir violet*, le chapeau tendant dans sa tonalité vers le rouge et la taille étant fort grande : 25 cm de diamètre, la couleur allant du violet noir sur l'umbo au brun violeté autour (K. 53) et au roux orangé sombre (K. 63) à la périphérie. Ce spécimen ne différerait physiologiquement de l'*africanus* que par ses larges mèches triangulaires, la pointe orientée vers la marge piléique, formant une sorte de couronne autour du milieu du chapeau, et par l'arête colorée de ses feuillettes. Les lames apparaissent de tonalité rosée avec l'arête sinuée-déchirée et brunissante ; l'anneau volumineux et triple était celui des *Leucocoprins Proceræ*.

CARACTÈRES MICROGRAPHIQUES.

L'examen montre que le *procerus* possède des spores plus grosses que celles de l'espèce centrafricaine, surtout plus longues ($17-20 \times 9-10 \mu$ selon Beeli qui le signale du Congo Belge), mesures qui concordent avec celles d'Europe : $13-18 \times 8,5-10$, $14-15 \times 9,5-10$, $12-18 \times 9-12 \mu$ selon les auteurs ($13-20 \times 9-13 \mu$, Romagnesi), et, selon nous (échantillon de Suède), $11-14-16 \times 8-10 \times (7-17,5-9,5 \mu$, mais surtout, le tégument sporique total de la Coulemelle est nettement plus épais ($\pm 3 \mu$) que chez les autres *Leucocoprins*. Quant à l'*africanus*, il possède des spores de $10,5-13 \times 7-8,2(-9) \mu$, correspondant à une taille nettement plus petite, et une membrane de $1,5-2,1 \mu$ seulement d'épaisseur. Sur l'échantillon de Disangué ces éléments mesurent $11-13 \times 7-8,5 (-9) \mu$, et leur tégument $1-2 \mu$, donc il sont très proches de l'*africanus* dont cette forme camerounaise ne diffère physiologiquement que par ses mèches triangulaires formant une guirlande aux constituants plus réguliers autour et vers le milieu du rayon de leur chapeau. En conclusion, nous pensons que les exemplaires du Cameroun sont également assimilables à



Pl. I. — *Leucocoprinus africanus* Heim

Photographie d'une aquarelle de Mme M. Bory (réd. de 1/3).

ceux de la Lobaye, les dimensions sporales permettant de préciser la distinction entre *procerus* et *africanus*. Mais il y a mieux : un autre caractère sporal de quelque importance appuie la séparation entre le *Leucocoprinus africanus* et le *procerus*. Selon notre collaboratrice, Mlle L.-M. Meléndez-Howell, dans sa thèse de doctorat (Recherches sur le pore germinatif des basidiospores, *Ann. Sc. Nat., Bot.*, 12^e sér., VIII, 3, p. 546-548, sept. 1967), le pore germinatif du *L. procerus* est constitué par une endospore formant hernie repoussant l'exospore à travers la solution de continuité épisporique (dessin en T) tandis que dans le *L. africanus* le pore est formé par une endospore logée dans une cavité épisporique-exosporique et à tractus court. Si l'on ajoute que le *L. rhacodes* possède un sommet sporal déprimé-tronqué, on trouve ainsi un critère distinctif précis, quoique difficile à observer au microscope optique, entre les trois espèces. En tout cas, la différence à propos de ce caractère est aussi nette entre *africanus* et *procerus* qu'entre *procerus* et *rhacodes*, et la nature du pore germinatif, vu au microscope électronique de préférence, introduit un nouveau critère de spécification parmi les *Leucocoprinus*.

Les basides du *L. africanus*, de 34-35 μ de long, sont piriformes, subglobuleuses dans leur partie terminale, larges de $\pm 12-14 \mu$, et se prolongent à leur base par un long pédicelle, étroit, de $\pm 18 \times 4-5 \mu$. L'arête des lames comporte des touffes de poils stériles, piriformes et courts, hyalins de $\pm 20-26 \times 9,5-17 \mu$.

Nom vernaculaire : *bouambala* (en lissongo).

Habitat. — Isolé ou par 2-3, dans la terre des bois clairs, commun autour de Boukoko et de La Maboké (LM : K. 32a, 1006^b, etc.) (*type* : LM n° 1006 (1963) : M.N.H.N.P.).

Ce champignon vient de faire l'objet du tirage d'un timbre de 5 F C.F.A. de la République Centrafricaine, dans la première série philatèliche (octobre 1967) dont ce pays a pris récemment l'initiative.

[1] Pour la diagnose latine du *Leucocoprinus africanus*, voir R. Heim, *Breves diagnoses latine*, 4^e série, *Rev. de Mycol.*, XXXIII, fasc. 3, 1968.